

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION DE L'ORIENTATION  
ET DES BOURSES

SOUS-DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES  
EN CÔTE D'IVOIRE

BP V 151 ABIDJAN

Tél. : 27 20 32 32 50; Fax: 27 20 32 75 53

+225 01 01 48 51 51/07 04 09 08 49 / 05 96 24 67 67

E-mail : dbemesrs@yahoo.fr / Site: www.dob-mesrs.ci

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL



2.9 SEP. 2026

N/Réf. : 1234 MESRS/DOB/AS/Tam

**COMMUNIQUE**  
**RENOUVELLEMENT ET ATTRIBUTION DE BOURSES**  
**D'ETUDES EN CÔTE D'IVOIRE 2026-2027**

LE DIRECTEUR DE L'ORIENTATION ET DES BOURSES (DOB) DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS) INFORME LES ELEVES DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE (ENS), DE L'OUVERTURE DES SESSIONS DE RENOUELEMENT ET D'ATTRIBUTION DE BOURSES D'ETUDES EN CÔTE D'IVOIRE, AU TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027.

LE CHRONOGRAMME DES OPERATIONS SE PRESENTE COMME SUIVANT :

- ✓ OUVERTURE DES SESSIONS : LUNDI 05 OCTOBRE 2026 ;
  - ✓ DEMANDE EN LIGNE : DU MARDI 06 OCTOBRE 2026 AU VENDREDI 06 NOVEMBRE 2026 ;
  - ✓ DEPOT PHYSIQUE DES DOSSIERS : DU LUNDI 09 NOVEMBRE AU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2026
- DELAI DE RIGUEUR.

A CET EFFET, LES CANDIDATS SONT INVITES A SE RENDRE SUR LE SITE OFFICIEL DE LA DOB  
( [www.dob-mesrs.ci](http://www.dob-mesrs.ci) ).

POUR LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES, SE REFERER AU SERVICE DES BOURSES D'ETUDES DE L'ECOLE.

Fait à Abidjan, le 29 SEP. 2026



Prof. Adama SYLLA

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION DE L'ORIENTATION  
ET DES BOURSES

SOUS-DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES  
EN CÔTE D'IVOIRE

BP V 151 ABIDJAN

Tél. : 27 20 32 32 50; Fax: 27 20 32 75 53

+225 01 01 48 51 51/07 04 09 08 49 / 05 96 24 67 67

E-mail : dbemesrs@yahoo.fr / Site: www.dob-mesrs.ci

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL



29 SEP. 2026

N/Réf. : 1231 MESRS/DOB/AS/Tamh

**COMMUNIQUE**  
**RENOUVELLEMENT ET ATTRIBUTION DE BOURSES**  
**D'ETUDES EN CÔTE D'IVOIRE 2026-2027**

LE DIRECTEUR DE L'ORIENTATION ET DES BOURSES (DOB) DU MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS) INFORME LES ELEVES DE L'INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE FELIX HOUPHOUET BOIGNY (INP-HB), DE L'OUVERTURE DES SESSIONS DE RENOUELEMENT ET D'ATTRIBUTION DE BOURSES D'ETUDES EN CÔTE D'IVOIRE, AU TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027.

LE CHRONOGRAMME DES OPERATIONS SE PRESENTE COMME SUIVANT :

- ✓ OUVERTURE DES SESSIONS : LUNDI 05 OCTOBRE 2026 ;
  - ✓ DEMANDE EN LIGNE : DU MARDI 06 OCTOBRE 2026 AU VENDREDI 06 NOVEMBRE 2026 ;
  - ✓ DEPOT PHYSIQUE DES DOSSIERS : DU LUNDI 09 NOVEMBRE AU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2026
- DELAI DE RIGUEUR.

A CET EFFET, LES CANDIDATS SONT INVITES A SE RENDRE SUR LE SITE OFFICIEL DE LA DOB  
( [www.dob-mesrs.ci](http://www.dob-mesrs.ci) ).

POUR LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES, SE REFERER AU SERVICE DES BOURSES D'ETUDES DE L'ECOLE.

Fait à Abidjan, le 29 SEP. 2026



Prof. Adama SYLLA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION DE L'ORIENTATION  
ET DES BOURSES

SOUS-DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES  
EN CÔTE D'IVOIRE

BP V 151 ABIDJAN

Tél. : 27 20 32 32 50; Fax: 27 20 32 75 53

+225 01 01 48 51 51/07 04 09 08 49 / 05 96 24 67 67

E-mail : dbemesrs@yahoo.fr / Site: www.dob-mesrs.ci

N/Réf. : 1226 MESRS/DOB/AS/Tamh

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL



29 SEP. 2026

**DOSSIERS A FOURNIR POUR LA DEMANDE DE BOURSES  
D'ETUDES EN CÔTE D'IVOIRE**

**A- RENOUELEMENT**

LA LISTE DES PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DEMANDE DE  
RENOUELEMENT DE BOURSE D'ETUDES EST LA SUIVANTE :

- 1- LE FORMULAIRE DE DEMANDE (A RENSEIGNER EN LIGNE), A IMPRIMER ET A FAIRE SIGNER PAR LE DOYEN DE L'UFR OU LE DIRECTEUR DE L'ECOLE ;
- 2- LE FORMULAIRE DE RAPPORT DE SUIVI DES TRAVAUX DE THESE 2025-2026 POUR LES ETUDIANTS INSCRITS A PARTIR DE LA 2<sup>ème</sup> ANNEE DE THESE (A IMPRIMER SUR LE SITE ET A FAIRE SIGNER) ;
- 3- LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE OU LE RECEPISSE DE DEMANDE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE ;
- 4- LA PHOTOCOPIE DE LA FICHE D'INSCRIPTION 2026-2027 DU MESRS (**OBLIGATOIRE**) ET DE LA CARTE D'ETUDIANT 2026-2027 OU DU CERTIFICAT DE SCOLARITE 2026-2027 ;
- 5- LA PHOTOCOPIE DES RELEVES DE NOTES DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026 ;



## **B- ATTRIBUTION**

LA LISTE DES PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DEMANDE D'ATTRIBUTION DE BOURSES D'ETUDES EST LA SUIVANTE :

- 1- LE FORMULAIRE DE DEMANDE (A RENSEIGNER EN LIGNE), A IMPRIMER ET A FAIRE SIGNER PAR LE DOYEN DE L'UFR OU LE DIRECTEUR DE L'ECOLE ;
- 2- LE FORMULAIRE DE RAPPORT DE SUIVI DES TRAVAUX DE THESE 2025-2026 POUR LES ETUDIANTS INSCRITS A PARTIR DE LA 2<sup>ème</sup> ANNEE DE THESE (A IMPRIMER SUR LE SITE ET A FAIRE SIGNER) ;
- 3- LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE OU LE RECEPISSE DE DEMANDE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE ;
- 4- LA PHOTOCOPIE DE L'EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE ;
- 5- LA PHOTOCOPIE DE LA FICHE D'INSCRIPTION 2026-2027 DU MESRS (**OBLIGATOIRE**) ET DE LA CARTE D'ETUDIANT 2026-2027 OU DU CERTIFICAT DE SCOLARITE 2026-2027.
- 6- LA PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION DE REUSSITE AU BACCALAUREAT ;
- 7- UN DOSSIER MEDICAL PRESENTE PAR LE SERVICE SOCIAL D'UN CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES (CROU) POUR LES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP ;
- 8- LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU).
- 9- LES PHOTOCOPIES DES RELEVES DE NOTES DES ANNEES UNIVERSITAIRES 2024-2025 ET 2025-2026 ;

### **NOTA BENE :**

- 1- CHAQUE ETUDIANT EST INVITE A IMPRIMER UNE **FICHE D'ENGAGEMENT**, A RENSEIGNER, A SIGNER ET A JOINDRE A SON DOSSIER
- 2- LES ETUDIANTS SONT INVITES A PRENDRE TOUTES LES DISPOSITIONS UTILES EN VUE DU RESPECT SCRUPULEUX DU CALENDRIER DE DEPOT DES DOSSIERS DE RENOUVELLEMENT ET D'ATTRIBUTION DE BOURSES **AU TITRE DE L'ANNEE**

**2026-2027, PREVU DU LUNDI 09 AU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2026, DELAI DE RIGUEUR. (AUCUNE PROROGATION N'EST ENVISAGEABLE) ;**

- 3- **LES ETUDIANTS D'ABIDJAN SONT INVITES A DEPOSER LEURS DOSSIERS AU FOYER K DU CROU A1 (UNIVERSITE FELIX HOUPHOUET BOIGNY DE COCODY) OU AU CROU A2 (UNIVERSITE NANGUI ABROGOUA)**
- 4- **POUR LES ETUDIANTS DE L'INTERIEUR DU PAYS, LE DEPOT DES DOSSIERS SE FAIT AUPRES DES DIFFERENTS CENTRE REGIONAUX DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES (CROU)**
- 5- **CHAQUE PIECE CONSTITUTIVE DU DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE D'ETUDES DOIT ETRE ACCOMPAGNEE DE L'ORIGINAL.**

